



Theux, le lundi 16 mars 2020

Chers parents,

Suite aux dispositions prises ce jeudi 12 mars au niveau fédéral et à la décision de la suppression des cours jusqu'aux vacances de Pâques, nous nous permettons de vous transmettre du travail pour votre enfant.

Nous sommes persuadées qu'un maintien d'un entraînement quotidien est primordial, celui-ci ne doit pas dépasser 20 minutes (norme légale : 1h par semaine pour le 1^{er} cycle). Ce suivi va consolider les apprentissages vus et va les inscrire dans la mémoire à long terme.

Afin de vous aider, nous vous proposons ci-joint un planning de ces devoirs. Il est évidemment plus profitable d'effectuer quotidiennement les tâches de langue française et de mathématiques plutôt que de les réaliser d'une traite. Ce planning ne doit pas être suivi à la lettre, il est là pour vous aider et organiser le travail.

Dans un souci d'équité, les enfants présents à l'école ne pourront effectuer ce travail en classe. Il devra être fait à domicile.

Les applications sont jointes à ce mail. Si vous n'avez pas la possibilité d'imprimer les documents envoyés, le secrétariat de l'école est ouvert pour vous fournir une version papier (lundi 16/03 à partir de 12h). Les enfants présents vendredi 13 mars ont repris les cahiers et livres nécessaires. Si votre enfant n'a pas su reprendre du matériel, vous pouvez également passer au secrétariat.

Pour toutes questions supplémentaires concernant le travail de votre enfant, n'hésitez pas à nous solliciter : Madame Closset 0498/65.56.24. ou Madame Renaville 0474/50.33.39.

Les titulaires de 2^e année.

Rue Hovémont 30b
4910 Theux

Tél 087/54.13.30
Fax 087/55.87.26

www.ecolelibredetheux.be
ec002306@adm.cfwb.be
info@ecolelibredetheux.be